



**LE DOSSIER DU PATIENT
EN PEDICURIE-PODOLOGIE**

MAI 2001

Service des recommandations et références professionnelles

Les recommandations pour la pratique clinique sur le thème « Dossier du patient en pédicurie-podologie » ont été élaborées par l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé à la demande de l'Association Nationale pour la Recherche et l'Évaluation en Podologie.

La méthode de travail utilisées a été celle décrite dans le guide « Recommandations pour la pratique clinique – Bases méthodologiques pour leur réalisation en France – 1999 » publié par l'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé.

L'ensemble du travail a été coordonné par M. Pierre TRUDELLE, chef de projet, sous la responsabilité de M. le Dr Patrice DOSQUET, responsable du service recommandations et références professionnelles.

La recherche documentaire a été effectuée par Mme Emmanuelle BLONDET, sous la responsabilité de Mme Rabia BAZI, responsable du service documentation, avec l'aide de Mme Nathalie HASLIN.

Le secrétariat a été réalisé par Mlle Isabelle LE PUIL.

L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé tient à remercier les membres du groupe de travail, les membres du groupe de lecture et les membres du Conseil scientifique qui ont participé à la réalisation de ce travail.

GROUPE DE TRAVAIL

Pr Christian ROQUES, médecine physique et réadaptation, PARIS, Président du groupe de travail
M. Daniel VENNIN, podologue, LILLE, Chargé de projet
M. Pierre TRUELLE, ANAES, PARIS, Responsable de projet

Mme Brigitte AUMONT, podologue, TOULOUSE
Pr Gérard CATHELIN, endocrinologue, PARIS
M. Frédéric FRÉROT, podologue, NICE
Dr Alain GENTIL, médecin podologue, PARIS
Dr Bernard LACROIX, médecine physique et réadaptation, SAINT-GENIS-LAVAL
Dr Thibaut LEEMRIJSE, chirurgien orthopédique, PARIS

M. Pierre NIEMCZYNSKI, podologue, AURILLAC
M. Dominique PERREIN, kinésithérapeute, PARIS
Dr Hélène RAGON, rhumatologue, CHAMBÉRY
M. Philippe SAILLANT, podologue, NANTES
M. Bruno SALOMON, podologue, NIORT
M. Philippe VILLENEUVE, podologue, PARIS

GROUPE DE LECTURE

Mme Véronique ALEXANDRE-GUILLOT, podologue, BAYEUX
Dr Sylvie AULANIER, médecin généraliste, LE HAVRE
Mme Marie-Claude AUTRUSSON, podologue, PARIS
M. Thierry BECHENNEC, podologue, OINVILLE-SUR-MONTCIENT
Mme Hélène BLANCART, podologue, PÉZENAS
Dr Bruno BLED rhumatologue, SAINT-BRIEUC
Mme Fanny BUREAU, podologue, VANNES
Dr Jean-Luc DESTON, médecin généraliste, ROUBAIX
Dr Jean-Claude DJIAN, médecin podologue, CHAMBÉRY
M. Jérôme DOUY, infirmier, VILLIERS-SAINT-DENIS
Mme Bénédicte FORESTIER, podologue, ORLÉANS
Dr Romain FORESTIER, rhumatologue, AIX-LES-BAINS
Dr Jean-Michel FUSTER, rhumatologue, PARIS
Mme Maïté GENET, infirmière, PARIS
Pr André GRIMALDI, endocrinologue, PARIS
Mme Françoise GRONDIN, infirmière, PARIS
Dr Serge GUILHEN, médecin généraliste, BRON
M. Dominique GUILLON, podologue, POITIERS
Dr Alain HÉRARD, médecin généraliste, urgentiste, NARBONNE
M. Claude HUERTAS, podologue, TOULOUSE
M. Marc JANIN, podologue, POITIERS
Pr Olivier JARDE, chirurgien orthopédique, AMIENS
Mme Cathy JOURNOT, podologue, RAMONVILLE

Dr Jean-Luc LANNAUD, médecin généraliste, ÉPANNES
M. Didier LE PATEZOUR, podologue, GRENOBLE
Dr Claudie LOCQUET, médecin généraliste, PLOURIVO
M. Thierry MERCIER, podologue, MEULAN
Mme Jocelyne MIRON-DION, podologue, LAVAL
Pr Jean-Louis MOULIN, médecin généraliste, SAINT-JUNIEN
Dr Jean-Michel ORIOL, médecin généraliste, SEPTÈMES
Dr Jean-Claude PERIÉ, médecine physique et réadaptation, ARLES
Dr Patrick POCHET, médecin généraliste, CLERMONT-FERRAND
M. Ivan RANSON, podologue, AIX-EN-PROVENCE
M. Jean-François TARALL, podologue, LES MUREAUX
Dr Jean-Bernard THIEUBAUT, médecin podologue, SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
M. Fabien VIARD, podologue, RAMBERVILLERS
M. Pascal VILPERT, podologue, ORSAY

TEXTE DES RECOMMANDATIONS

Le groupe de travail a élaboré le référentiel du dossier en s'appuyant sur des paramètres jugés préférables ou indispensables. La notion d'information indispensable représente l'information minimale que doit contenir le dossier du patient. La notion d'information préférable représente les informations complémentaires qui donnent au document une qualité plus importante. Le choix de ces niveaux d'informations différents permet d'adapter le dossier aux types d'activités du praticien (activités de soins ou d'orthèses) et de donner une plus grande flexibilité à la rédaction du dossier.

Il est recommandé d'instaurer pour chaque patient un dossier et de le tenir à jour (accord professionnel).

Il convient de respecter les règles suivantes (accord professionnel) :

- la personne qui remplit le dossier doit être identifiée ;
- le dossier est structuré et simple d'utilisation ;
- il utilise un langage précis (glossaire), clair, un vocabulaire accessible à tous ;
- il contient des informations spécifiques à la pratique podologique (soins, orthèses) ;
- la gestion du dossier respecte la confidentialité des données concernant le patient.

Le dossier du patient contient différentes rubriques. Elles sont organisées en plusieurs parties en fonction des informations à reporter. Le dossier papier ou informatique peut suivre la même structure.

Le dossier du patient en pédicurie-podologie contient les données suivantes (accord professionnel) :

Renseignements socio-administratifs	
Nom	Indispensable
Prénom	Indispensable
Sexe	Indispensable
Date de naissance	Indispensable
Adresse	Indispensable
Numéro de Sécurité sociale (en cas de remboursement)	Indispensable
Téléphone professionnel et privé	Préférable
Pointure si orthèse	Indispensable
Profession	Indispensable
Activités et sports pratiqués	Préférable
Conditions de vie, habitat	Préférable
Personne référente du patient (père, mère, tuteur, etc.) Si mineur ou personne en incapacité juridique	Préférable
Date de création du dossier	Indispensable
Dates de consultation	Indispensable
Autres intervenants (références des autres professionnels de santé intervenant dans la prise en charge du patient)	Préférable

Renseignements médico-chirurgicaux	
Taille-poids	Préférable
Habitudes de chaussage	Indispensable
Motifs de la consultation	Indispensable
Évaluation de la restriction fonctionnelle	Préférable
Sièges de la douleur	Indispensable
Évaluation de la douleur par des outils de mesure fiables	Indispensable
Histoire de la maladie (ancienneté et cause des troubles)	Préférable
Prescription médicale (s'il y en a une)	Préférable
Traitements précédents et en cours	Préférable
Contre-indications et précautions au cours du traitement podologique	Indispensable
Environnement humain et géographique (dépendance, éloignement)	Préférable

Renseignements podologiques	
Examen par le pédicure-podologue (contenant les fiches de bilans réactualisées et identifiées)	Indispensable
Diagnostic par le pédicure-podologue	Indispensable
Objectifs de la prise en charge podologique (comprenant notamment les objectifs de traitement et les priorités, les délais prévus pour atteindre les objectifs fixés)	Indispensable
Traitement podologique	Indispensable
Stratégie thérapeutique, préventive et éducative	Indispensable
Techniques employées, mesures objectives utilisées	Indispensable
Tenue d'un séancier pour le suivi thérapeutique	Indispensable
Adéquation entre projet thérapeutique et les attentes du patient	Préférable
Résultat du traitement-évaluation	Indispensable
Compte rendu de traitement en fonction de certaines situations	Indispensable

Une proposition d'organisation de ces informations sur un support papier différent est à envisager en fonction de la réalisation de soins pédicursaux ou de la réalisation d'orthèses.

Le groupe de travail propose d'effectuer des actions futures à l'issue de ce travail.

Ces actions concernent :

- la réalisation d'enquêtes de pratique pour étudier la mise en place de ces recommandations et leur impact dans la pratique quotidienne ;
- la surveillance des dossiers : données statistiques, organisation d'une collecte des données au niveau des professionnels ;
- la constitution d'un glossaire professionnel ;
- les outils de mesure : la mise en place d'études d'évaluation des outils de mesure dans le domaine podologique ;
- le dossier du patient est un élément du plateau technique du pédicure-podologue : une réflexion sur la mise en place des standards de bonnes pratiques professionnelles est à développer ;
- la mise en place :
 - d'un dossier informatique,
 - de réseaux professionnels (podologie du sport, diabète, etc.).